

HAUTES Alpes

LE MAG #79 Juillet // Septembre 2025

Événement / P. 6

Le Département renforce
l'insertion par l'économie

Hauts talents / P. 18

Le Plantivore

À vos côtés / P. 21

Les voies réservées
aux vélos s'allongent

DOSSIER

Aéronautique

*Une filière qui a
le vent en poupe*



Hautes-Alpes
le département



14 avril

Installation à Marseille de la Société de livraison des équipements olympiques des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Solideo Alpes 2030 est présidée par Renaud Muselier ; Jean-Marie Bernard est membre de son conseil d'administration.



29 avril

Point de situation sur les projets développés par les communes labellisées « Petites cités de caractère » ou en cours de réflexion à ce sujet : Serres et Garde-Colombe ainsi que Rosans et Orpierre.



20 juin

Inauguration de l'extension du Centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-Saint-Nicolas. Le Département attache une importance toute particulière à la présence des sapeurs-pompiers dans chaque vallée.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

Un Département engagé à vos côtés et des services compétents pour vous accompagner dans vos démarches et au gré des grandes étapes de la vie.

Un Département ambitieux, prêt à relever les défis de son avenir.

C'est ce qui ressort du sommaire de ce nouveau numéro d'Hautes-Alpes, le Mag. Les Hautes-Alpes accueilleront au cours de l'hiver 2030 – pour la première fois de leur histoire – les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Elles vont vivre au cours des prochains mois et prochaines années une véritable métamorphose.

Nous sommes conscients que nous avons là une opportunité historique pour notre territoire. Il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour que cette aventure bénéficie à tous. Par les nouvelles infrastructures qui vont être créées mais aussi par l'élan et le dynamisme que l'échéance 2030 suscite déjà.

Achat public, insertion par l'activité économique, formation, emploi... Les Jeux doivent aussi permettre à chacun de trouver sa place dans notre société, pour autant que l'on appréhende le sujet d'une manière globale. C'est notre volonté. Pour le moment, un nouvel été s'ouvre à nous. Je souhaite qu'il soit un moment de travail, de joie, de bonheur pour tous les Haut-Alpins et nos très nombreux visiteurs. Qu'il soit aussi l'occasion d'apporter toute la démonstration de notre savoir-faire en matière d'accueil et nous permette d'exprimer toutes les valeurs qui sont les nôtres.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

Le plateau de Bure, futur site de tourisme scientifique

6

Événement

Appels d'offres publics : le Département renforce l'insertion par l'économie



8

Actualités

Santé mentale des jeunes Haut-Alpins : un signal d'alarme enfin chiffré

« Bien vieillir en Ehpad » : un accompagnement inédit des seniors

Sondage : votre avis sur le Mag Hautes-Alpes

10

En travaux

11

Dossier

Aéronautique : une filière qui a le vent en poupe



16

Entretien

Caroline Martz

18

Hauts talents

Le Plantivore

Ça roule pour le lycée Paul-Héraud



20

À vos côtés

La MDPH à l'ère du numérique

Les voies réservées aux vélos s'allongent

22

Cantons

L'Argentière-la-Bessée

24

Tout à loisirs

Les belles pages de l'été haut-alpin

26

Causes communes

**Publication éditée par le
Département des Hautes-Alpes**

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

**Rédaction, conception graphique, mise
en page :** Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © Patrick Domeyne

LE PLATEAU DE BURE, *futur site de tourisme scientifique*

Avec ses antennes tournées vers le ciel, le plateau de Bure et son pic font partie des sites emblématiques des Hautes-Alpes. Le 3^e plus haut sommet du massif du Dévoluy n'est pas seulement l'aboutissement d'une voie mythique pour les randonneurs et un décor aux qualités photogéniques exceptionnelles. Il accueille également une importante activité scientifique avec notamment l'observatoire Noema, le radiotélescope millimétrique le plus sensible au monde et le plus puissant de l'hémisphère nord. Autant d'atouts que le Département a l'ambition de valoriser pour faire de ce site la locomotive du tourisme scientifique. Il a engagé une réflexion avec ses partenaires pour encadrer et structurer ce développement, dans le respect de ce site naturel protégé.

APPELS D'OFFRES PUBLICS

LE DÉPARTEMENT RENFORCE *l'insertion par l'économie*



© : Jean-Luc Armand

Les Jardins du Buëch sont l'une des structures d'insertion soutenues par le Département.

Considérant la commande publique comme un vecteur majeur du retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, le Département mobilise son service achats et ses partenaires pour aider les entreprises à répondre aux appels d'offres comportant une clause sociale.

Les Hautes-Alpes ont engagé une politique volontariste en matière d'insertion par l'économie. Dès 2017, elles ont recruté un facilitateur des clauses sociales, chargé d'animer et d'expliquer le dispositif de la clause sociale dans les marchés publics (le Département est actuellement le seul à financer un tel poste dans la Région Sud).

Les collectivités locales ont l'obligation d'intégrer une clause sociale à certains appels d'offres publics, afin de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail. Dans leurs marchés publics, le Département et les 200 collectivités

du territoire sont accompagnés par le facilitateur pour mettre en place un volume d'heures de travail réservé à l'insertion sociale.

Un autre volet de la politique départementale se traduit par un soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), afin de faciliter le recrutement des publics en difficulté et des personnes bénéficiaires du RSA. En mai 2024, le Département a signé un accord cadre de 3 ans avec les SIAE. Il leur a attribué un financement complémentaire pour sécuriser leur fonctionnement, dont le montant est revalorisé en fonction du nombre de personnes employées. Il consacre

également un budget à leurs efforts d'investissement.

Le 5 juin dernier, le président, Jean-Marie Bernard, a réuni leurs partenaires, SIAE, entreprises, chambres consulaires, Agence de développement et élus. Il s'agissait cette fois de travailler à renforcer les dispositifs d'insertion en favorisant la collaboration entre les différents acteurs sur la question des marchés publics.

Des heures réservées à l'insertion

Sur 62 marchés publics lancés cette année, 32 intègrent déjà une clause sociale, avec un volume horaire réservé parfois très important, ce qui nécessite une organisation préalable avec les SIAE et les entreprises concernées. Pour le chantier de la Marionnaise, par exemple, plus de 14 500 heures sont réservées à l'insertion.

Le Département ambitionne de faciliter l'accès des entreprises à ces marchés en

les aidant à réunir toutes les conditions nécessaires à leur bon déroulement : recrutements, accessibilité des chantiers, hébergement, etc. Les SIAE complètent l'action départementale en travaillant sur le recrutement des publics précaires ou encore sur l'employabilité des seniors, afin de favoriser un retour à l'emploi pérenne.

L'enjeu est aussi de s'assurer de ne pas aller trop loin dans les demandes, afin de ne pas se priver d'entreprises en capacité de répondre et de disposer de suffisamment de candidats éligibles. Les autres chantiers d'envergure du Département seront aussi concernés par ce dispositif, à commencer par ceux liés à la préparation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 et, notamment, celui du tunnel des Ardoisières.

Une programmation des achats publics

Le service de la commande publique a organisé la programmation des achats, un préalable indispensable à cette politique. Il ne répond plus aux seuls besoins de la collectivité, mais se consacre aussi à ceux de toutes les composantes concernées. Les entreprises peuvent maintenant, en consultant le site internet du Département, visualiser les intentions d'appels d'offres sur l'année, afin d'anticiper et de réussir à monter les dispositifs.

Le Département envisage de réserver certains marchés aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Son ambition est de faire passer le message aux entreprises concernées en mettant fin à des idées reçues : les heures réservées ne sont pas seulement à passer sur des chantiers ; elles peuvent aussi concerner des emplois administratifs. Autre partenaire de ce dispositif, l'Agence de développement (Addet 05) incite les entreprises haut-alpines à adopter une démarche de responsabilité sociétale afin de pouvoir répondre à des marchés inaccessibles sans cette étiquette, et prendre de nouvelles parts de marché. Tout le monde s'y retrouve, finalement... Les collectivités également, qui achètent plus efficacement et développent des projets innovants. ■

L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIE EN CHIFFRES

1,37 M €

d'aides du Département aux structures d'insertion par l'activité économique*

600 000 €

d'aide au fonctionnement

630 000 €

d'aide au financement des postes en insertion

+ 140 000 €

d'aide à l'investissement

25

ateliers ou entreprises d'insertion dans les Hautes-Alpes

2 800

adultes environ recrutés par les SIAE et suivis par les Maisons des solidarités départementales

+ de 50 %

de bénéficiaires du RSA

MARCHÉS PUBLICS EN COURS DANS LES HAUTES-ALPES

+ de 100

entreprises concernées

123

bénéficiaires en insertion recrutés

*Source : Département, 2024 et 2025



Évelyne Colonna,
conseillère départementale
déléguee à l'économie sociale
et solidaire



Carole Chauvet,
conseillère départementale
déléguee à l'insertion

Parole d'élues

Nous voulons ouvrir et faciliter l'accès à la commande publique, qui est un levier de développement économique important et doit bénéficier à l'emploi des personnes en difficulté de notre territoire. Grâce à cette politique socialement responsable, le Département continue à jouer pleinement son rôle de pilote et de chef de file de l'action sociale. »

SANTÉ MENTALE DES JEUNES HAUT-ALPINS

UN SIGNAL D'ALARME *enfin chiffré*

Présentée le 20 mars à Gap, la toute première étude sur la santé mentale des enfants et adolescents des Hautes-Alpes révèle une situation préoccupante. Réalisé par l'association Action Tank, ce travail inédit vient combler un vide statistique et pourrait marquer un tournant pour les politiques publiques locales.

Les chiffres nationaux sont alarmants. 48 % des jeunes, entre 11 et 24 ans, ont déjà présenté un syndrome dépressif. Les jeunes Haut-

Alpins ne font malheureusement pas exception. Une étude inédite, dévoilée le 20 mars à l'hôtel du Département, devant l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, dresse un premier état des lieux sur la santé mentale des jeunes Haut-Alpins. Après un an de recherche, de compilation, de lectures scientifiques et d'entretiens avec les acteurs de terrain, l'association Action Tank a fait aboutir une démarche inédite sur un sujet longtemps resté sous les radars. Avec la crise du Covid-19 comme catalyseur, les professionnels de santé et du secteur social avaient perçu une

montée des troubles psychiques chez les jeunes. L'étude confirme cette intuition. Les besoins sont là et ils sont conséquents : entre 14 et 20 % des 7-12 ans nécessiteraient un suivi, contre seulement 9,1 % pris en charge. Chez les 13-18 ans, l'écart est encore plus frappant : moins de 50 % des besoins identifiés pour seulement 12,8 % de suivis effectifs.

Une spirale dangereuse

L'étude met aussi en lumière le lien étroit entre précarité et santé mentale. Deux problématiques qui s'autoalimentent dans une spirale dangereuse si aucun

soutien coordonné n'est mis en place. L'étape suivante sera de concentrer la prochaine étude sur les enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, qui présentent souvent de lourdes carences affectives et des troubles psychiques. Une restitution est prévue en 2027. Ce diagnostic ne prétend pas couvrir l'intégralité du territoire ou restituer une image parfaite de la réalité, mais il donne enfin un cadre pour penser l'action publique. Le Département, qui a porté cette étude, entend s'appuyer sur ce socle pour construire une stratégie durable. La régularité de la collecte de données est d'ores et déjà envisagée. Une première pierre est posée. ■



« BIEN VIEILLIR EN EHPAD »

UN ACCOMPAGNEMENT INÉDIT *des seniors*

Le Département et le Codes s'unissent pour mieux accompagner les résidents en Ehpad. Ce projet novateur, lancé fin 2024 dans six établissements du territoire, vise à organiser des ateliers pour renforcer la prévention en matière de santé et réduire les risques de chute ou de dénutrition.

Avec le projet « Bien vieillir en Ehpad », le Département des Hautes-Alpes et le Centre départemental d'éducation pour la santé (Codes) s'engagent ensemble aux côtés des résidents et des professionnels travaillant avec les seniors. Ce programme, lancé fin 2024, vise à renforcer la prévention en matière de santé et à former les équipes sur des enjeux cruciaux comme le risque de chute, la santé mentale ou encore la dénutrition. Il est l'aboutissement d'un diagnostic mené dans l'ensemble des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du département. Ce projet vise à prévenir la perte d'autonomie des seniors en leur offrant la meilleure prise en charge possible. Le Département consacre à cette action 15 000 euros par an, dans le cadre de sa politique en faveur de l'autonomie. Six établissements ont été retenus pour la première phase : les centres hospitaliers

des Escartons, de Briançon ; Buëch Durance, de Laragne-Montéglin et celui d'Aiguilles-Queyras, ainsi que les Ehpad Le Drac, à La Fare-en-Champsaur, Coallia-Bonnedonne, à Saint-Jean-

Saint-Nicolas et Jean-Martin, à Gap. Plusieurs ateliers collectifs seront mis en place cette année dans ces établissements. Trois structures supplémentaires rejoindront le dispositif en 2026. ■



SONDAGE

VOTRE AVIS *sur le Mag Hautes-Alpes**

Les résultats de l'enquête de lectorat sur le Mag Hautes-Alpes réalisée pour le Département montrent que vous êtes plutôt satisfaits de la qualité de son magazine. Mais un Haut-Alpin sur deux déclare ne pas recevoir dans sa boîte aux lettres la publication distribuée par La Poste.

65 000

exemplaires distribués chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres

69 %

préfèrent conserver ce mode de distribution plutôt que de le récupérer dans un lieu public

Les lecteurs apprécient...

88 %

la longueur des articles. Ils lisent avant tout la rubrique « Actualités » et le dossier

49 000

lecteurs réguliers environ

60 %

le lisent à chaque fois et 32 % lisent tous les articles

30 %

le lisent de temps en temps

97 %

des Haut-Alpins jugent les articles faciles à comprendre

66 %

le trouvent neutre et objectif

85 %

Le magazine reflète fidèlement la vie du département

79 %

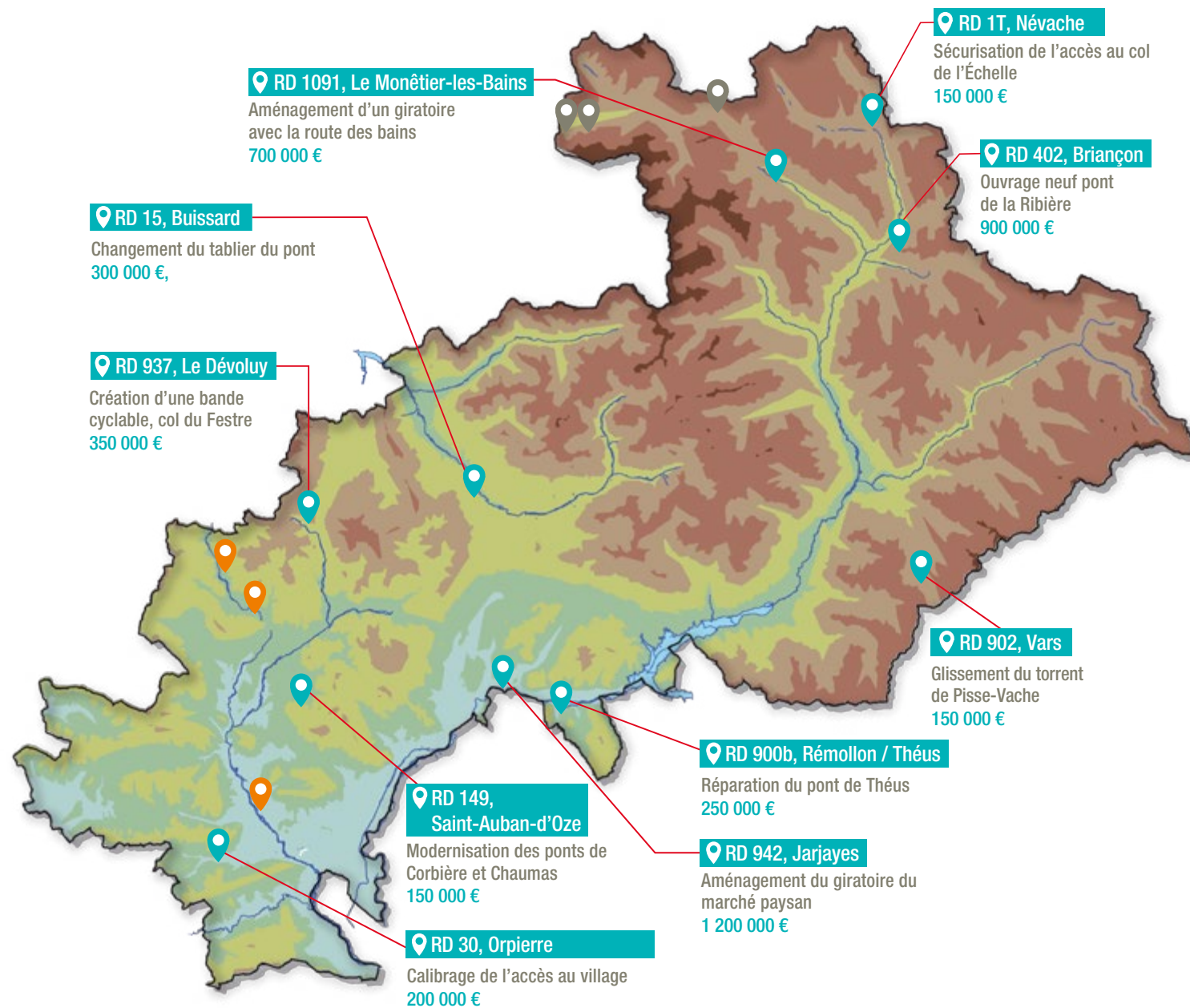
Il montre bien la modernité de la collectivité

93 %

Il permet de mieux connaître les actions et les projets du département

*710 personnes, âgées de 18 ans et plus, interrogées par téléphone par le cabinet « Enquête et opinion », du 18 janvier au 5 février 2025





Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Aménagement des aires de service entre le col de Lus et Laragne-M. – 150 000 €
La Faurie / Aspres-sur-Buëch, réparation du pont d'Agnielles – 200 000 €
Saint-Julien-en-Beauchêne, réhausse du gabarit du passage inférieur – 1 000 000 €

Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de la Marionnaise – 12 000 000 €
La Grave, réparation du mur des Balmes – 600 000 €
La Grave, fin des travaux du merlon pare-blocs – 600 000 €

Retrouvez tous les travaux routiers 2025



AÉRONAUTIQUE

UNE FILIÈRE qui a le vent en poupe



Si les Hautes-Alpes sont réputées pour leurs montagnes, elles le sont aussi pour leur ciel. Conscients de cet atout, le Département et les acteurs locaux sont impliqués depuis les années 1990 dans le développement et le rayonnement de la filière Air. Ils récoltent aujourd'hui le fruit de leurs efforts et les retombées de leurs investissements. Leur impact se traduit par une dynamique économique croissante autour des loisirs aériens, de la formation et des activités d'industrie légère, portée par des entreprises leaders dans leur secteur d'activité, implantées sur les trois aérodromes haut-alpins. Un triptyque vecteur d'attractivité, de création d'emplois et de multiples débouchés pour le territoire, mais, également, plus largement, pour la Région Sud, elle aussi mobilisée pour faire de ce secteur l'un de ses poumons économiques.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE STRATÉGIE *de haut vol*

L'impulsion donnée par le Département a entraîné une vague d'installation d'entreprises de la filière Air.

Le Département soutient depuis plus de trente ans la filière Air, convaincu de son potentiel et de l'atout que constitue son climat pour ces activités. Des efforts qui portent leurs fruits : plus de 80 entreprises du secteur se sont installées sur les trois aérodromes départementaux et se développent.

Grâce à un climat et une aérologie d'exception, le ciel des Hautes-Alpes offre chaque année 300 jours de vol aux amateurs et aux professionnels, leur donnant la possibilité de pratiquer toutes les activités de loisirs aériens possibles : parachute, parapente, vol à voile, ULM, montgolfière, etc. Il n'en fallait pas moins pour attirer 80 entreprises installées sur les trois aérodromes du territoire, propriétés du Département. Celui de Gap-Tallard est devenu le premier Centre européen de loisirs aériens. Il attire une clientèle internationale, venue particulièrement d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg. C'est le cas également pour l'aérodrome de Mont-Dauphin/Saint-Crépin. Celui-ci se démarque par sa position géographique, propice à la pratique du vol à voile, d'autant qu'il est équipé d'un treuil qui facilite la mise en vol des planeurs. Quant à celui d'Aspres-sur-Buëch/Le Chevalet,

« sa grande superficie, son emplacement sur un plateau et son environnement exceptionnel en font l'aérodrome le plus attractif en matière de vol libre », précise Françoise Pinet, conseillère départementale en charge de cet équipement.

Montée en puissance

Le choix du Département de s'impliquer dans le fonctionnement de ces infrastructures remonte au début des années 1990. Les élus ont très tôt repéré l'intérêt et le potentiel de la filière Air, qui reposait alors principalement sur la branche loisirs. Décision a été prise de la diversifier en développant le volet industriel et la formation. Cette impulsion a entraîné une vague d'installation d'entreprises, à l'instar d'Icarius, l'une des premières à s'être posées à Gap-Tallard à l'aube du XXI^e siècle. Spécialisée dans la maintenance aéronautique, elle est

actuellement leader, en Europe, des avions largeurs turbopropulseurs et à pistons. C'est aussi sur cet aérodrome que se trouve le siège de la marque Hélicoptères de France, à qui l'on doit les plans aériens du Tour de France ou ceux de l'arrivée de la flamme olympique, à Marseille, à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024. Autre fierté : G1 Aviation. Réputée pour ses ULM Stoll adaptés à la pratique en montagne, l'entreprise a participé l'année dernière au premier vol d'un avion électrique français à propulsion hydrogène, à Tallard. Également présent sur cet aérodrome depuis plus de dix ans, l'équipementier Beringer est connu, notamment, pour avoir révolutionné le freinage des avions. Et la liste continue de s'allonger, avec plusieurs projets en cours de concrétisation. *(Lire pages suivantes.)*

Diversification gagnante

La dynamique a aussi permis l'émergence d'un solide cadre de formation continue avec le pôle national Vol Montagne, affilié à la Fédération française de l'ULM, et le Pôle France de parachutisme, le pôle technique de la Fédération française de parachutisme pour la préparation des

athlètes et la formation aux métiers du parachutisme. Sans compter les écoles de pilotage actives sur Gap-Tallard. La formation initiale s'est, de son côté, considérablement structurée avec la création du centre Polyaéro, où les techniciens de demain sont formés à la maintenance et à la navigabilité des appareils. Pour permettre à tout ce petit monde de s'implanter et de prospérer, le Département a aménagé les hangars et ateliers de ses aérodromes, qui affichent quasiment tous complets actuellement – leurs toits ont d'ailleurs été recouverts de panneaux solaires pour décarboner la filière et booster la production d'énergie renouvelable du territoire. Ce triptyque « loisirs, industrie, formation » fait aujourd'hui la particularité et la renommée du secteur aéronautique des Hautes-Alpes. Lui-même est l'un des piliers de la stratégie régionale autour d'une filière Air plus large, englobant le spatial, la sécurité et la défense. Promue notamment par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le pôle de compétitivité Safe, elle s'affiche déjà comme l'un de ses vecteurs d'attractivité et de développement, aussi bien à l'échelle nationale qu'européenne. Et ce n'est pas près de s'arrêter. ■

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA FILIÈRE AIR DANS LES HAUTES-ALPES

500 000 €

environ d'investissement en moyenne chaque année par le Département depuis 2018 (540 000 euros en 2024)

+ de **100 M€**
de chiffre d'affaires annuel

+ de **300**
emplois directs



1000
emplois environ gravitant autour de l'aéronautique



📍 AÉRODROME DE GAP-TALLARD

1^{er} Centre européen de loisirs aériens

45 000 mouvements (décollages et atterrissages) en moyenne par an

Altitude : **1 966** pieds (599m)

📍 MONT-DAUPHIN/ SAINT-CRÉPIN

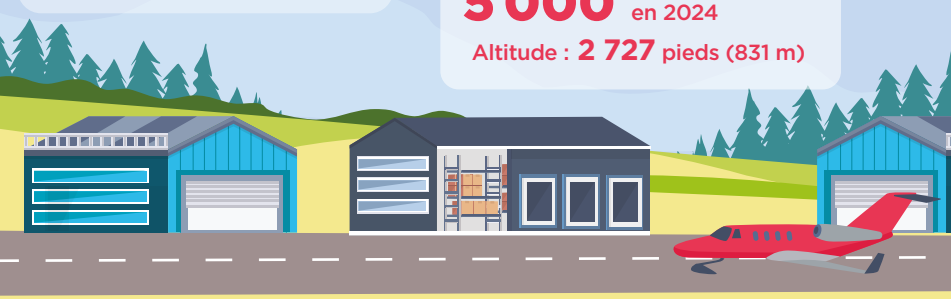
10 000 mouvements en 2024

Altitude : **2 963** pieds (903 m)

📍 ASPRES-SUR-BUËCH/ LE CHEVALET

5 000 mouvements en 2024

Altitude : **2 727** pieds (831 m)



Patrick Ricou,
vice-président en charge de l'attractivité du territoire



Marcel Cannat,
vice-président en charge des aérodromes

Parole d'élus

« Le Département des Hautes-Alpes investit depuis des décennies dans ses aérodromes pour garantir aux acteurs de la filière Air des infrastructures modernes et de qualité. Ces efforts sont aujourd'hui couronnés de succès puisque nous accueillons des entreprises de pointe, valorisantes pour notre territoire et créatrices d'emplois. »



Rotortrade construit 2000 m² de hangar supplémentaires pour accueillir davantage d'hélicoptères.

© : Rotortrade

GAP-TALLARD

ROTORTRADE : *décollage immédiat*

Un an seulement après avoir implanté son Centre européen de maintenance dans les Hautes-Alpes, ce distributeur d'hélicoptères d'occasion ambitionne déjà de se développer en construisant un nouveau hangar.

Rotortrade a fait sensation, l'année dernière, en choisissant l'aérodrome de Gap-Tallard pour y installer son premier Centre européen de maintenance. L'entreprise,

fondée en 2012 à Singapour par Philippe Lubrano, jouit d'une grande réputation internationale. D'abord pour son activité d'achat et vente d'hélicoptères d'occasion, notamment comme distributeur exclusif de la marque italienne Leonardo et revendeur agréé des hélicoptères civils reconditionnés du consortium européen Airbus. Mais aussi pour la personnalisation d'engins neufs sur commande. Cette seconde spécialité a été développée ces dernières années à l'arrivée de son nouvel actionnaire, The Helicopter Company (THC).

Rotortrade a préféré Gap-Tallard à d'autres sites du sud de la France, pour sa situation géographique. « Il est à la fois proche de Marignane, dans les Bouches-du-Rhône, et de Milan, en Italie, où sont implantés Airbus et Leonardo », explique Philippe Lubrano.

2 000 m² supplémentaires

La remise à neuf des hélicoptères d'occasion représente la moitié de son activité et 80 % de son chiffre d'affaires, qui a atteint près de 159 millions d'euros en 2024.

Son objectif, compte tenu de la forte demande, est d'atteindre 194 millions d'euros cette année. Pour s'y préparer, l'entreprise va construire un nouveau hangar, toujours sur la plate-forme haut-alpine. Ces 2 000 m² supplémentaires lui permettront d'accueillir 8 gros hélicoptères ou 15 petits. Les travaux doivent démarrer au cours de ce second semestre, pour une occupation des lieux à l'été prochain. Qui dit montée en puissance dit recrutements : Rotortrade pourrait employer jusqu'à 80 salariés d'ici 2027. ■

GAP-TALLARD

CAP SUR L'INTERNATIONAL *pour PMH Technic*

Cet expert en maintenance aéronautique a investi les 600 m² du hangar T20 de l'aérodrome pour mener à bien son projet de développement, recruter et conquérir une clientèle à l'international.

Depuis sa création, il y a plus de vingt ans, PMH Technic a toujours été basé à l'aérodrome de Gap-Tallard. Ce spécialiste de la maintenance aéronautique s'est dernièrement retrouvé à l'étroit dans les 250 m² de son atelier.

Depuis son rachat par le groupe Icare en 2021, son champ d'intervention s'est étendu des monomoteurs aux bimoteurs, appareils aux dimensions plus importantes, et le nombre d'employés a doublé. L'entreprise a donc répondu à un

appel d'offres du Département et s'est installée dans le hangar T20 de l'ancienne base de l'armée de terre. « On dispose désormais de 600 m² d'atelier et de 350 m² de bureaux. Plus de surface se traduira par plus d'activité et donc des embauches », se réjouit Chris Chabrol, le directeur d'exploitation. A minima 5 de plus, pour passer à une équipe de 12 salariés à l'horizon 2027. Un développement qui serait néanmoins bien plus rapide et important – jusqu'à 40 emplois d'ici la fin de l'année – si l'entreprise remportait des contrats de l'État français ainsi que d'autres, à l'étranger. ■



ASPRES-SUR-BUËCH

AEROTECHNICS RELANCE *la construction française de planeurs*

Ce spécialiste du composite planeur débarque dans les Hautes-Alpes avec une ambition forte : devenir le premier constructeur français de planeurs.

C'est un tout nouvel atelier de 1 700 m² qu'est en passe d'intégrer Aerotechnics. Et c'est sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch que cette entreprise, établie au Versoud (Isère) depuis sa création en 2015, a jeté son dévolu. « On cherchait un lieu attractif, bien situé pour notre clientèle. Cette plate-forme, qui est la porte d'entrée des Alpes du Sud, cohabitait toutes les cases », indique Fabian Lienhard, à la double casquette de fondateur et gérant. En plus d'assurer ses habituels services de maintenance, réparation et peinture sur

planeur, l'entreprise va étendre son activité aux avions et hélicoptères en composite. Et, surtout, à la fabrication de planeurs. Elle a pour cela racheté les moules des modèles LS de l'entreprise allemande Rolladen-Schneider, références pour tous les pilotes du monde, dont la construction (l'activité) a été arrêtée au début des années 2000. Avec la renaissance de ces engins mythiques, Aerotechnics fait le pari de relancer une fabrication 100 % française. Une belle ambition, qui profiterait à l'ensemble du territoire, puisque 30 à 50 emplois sont à la clé. ■



L'entreprise a choisi l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch pour implanter son nouvel atelier de 1700 m²

© : Aerotechnics



CAROLINE MARTZ

MONTRER QUE LE SPORT *est accessible* à tous

Permettre aux personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec des troubles du comportement, d'accéder à une activité physique, sportive ou culturelle : telle est la mission du comité départemental du sport adapté des Hautes-Alpes (CDSA 05)*. Sa directrice, Caroline Martz, détaille les actions organisées chaque année pour la mener à bien.

Après avoir beaucoup fait parler de lui l'été dernier avec « La traversée des Hautes-Alpes », une épopée de cinq jours qui a réuni 34 sportifs et sportives en situation de handicap mental et psychique, le CDSA 05 a remis le couvert cette année avec « Dragons des Écrins ». En quoi a consisté ce nouveau projet ?

Caroline Martz : L'idée est venue de Régis, un sportif que nous accompagnons. Depuis sa prise en charge aux Ateliers de l'Aujourd'hui, il y a quelques années, il travaille le bois et confectionne notamment des dessous-de-plat. Après en avoir remis un, en 2022, au prince Albert II de Monaco, il a voulu faire

de même à différents refuges du massif des Écrins, car la montagne tient une place importante dans sa vie. En réfléchissant ensemble, nous avons écrit ce projet de randonnée passant par les refuges et mixant les publics : 25 sportifs et 25 accompagnants, des enfants et des adultes, des personnes avec ou sans handicap mental et psychique.

Comment cela s'est-il passé ?

Nous sommes partis le 16 juin de Villar-Loubière jusqu'au refuge des Souffles. Puis, chaque jour, jusqu'au 22 juin, nous avons marché pour en rejoindre les refuges Olan, Xavier-Blanc, Pigeonnier, Gioborney et

Proposer un accompagnement aux personnes quels que soient le degré et la forme de leur différence.

Vallonpierre. Certains sportifs ont participé au programme complet, d'autres à une partie seulement, selon leurs capacités. C'était un vrai défi physique, auquel nous les avons entraînés. Ils ont tous suivi une préparation dès le mois d'octobre dernier, combinant randonnée, course, vélo, escalade, yoga... Ces moments ont en plus permis de créer de la cohésion dans le groupe. Cela fait partie des objectifs de nos projets, qui ont, plus globalement, pour but de lutter contre l'individualisme et l'isolement de nos sportifs.

Quel a été le point d'orgue de cette semaine ?

Je dirais la journée du 20 juin avec « La montagne pour tous », qui a été, en quelque sorte, un projet dans le projet ! Le but était de montrer que la montagne est accessible à tous les publics et que les personnes en situation de handicap mental et psychique ne doivent pas s'en sentir exclues. On avait pour cela planifié diverses activités sportives : randonnée Joëtte (randonnée en fauteuil roulant), atelier de motricité autour de l'escalade, mais aussi des ateliers sur les alpages, la faune et la flore, de la peinture, du yoga... Ça été une belle réussite.

Ce projet illustre, finalement, ce que fait le CDSA 05 tout au long de l'année...

Oui, car en même temps que nous organisons ce type d'événement d'envergure, nous accompagnons les personnes en situation de handicap mental ou psychique qui souhaitent pratiquer un sport adapté. Nous les recevons, écoutons leur envie et motivation et les orientons vers l'une des nombreuses activités disponibles dans les Hautes-Alpes (zumba, badminton, escalade, VTT, athlétisme, natation, ski...).

À cela s'ajoute tout un volet de promotion et de développement de l'accès aux activités physiques sportives et de loisirs pour tous...

Exactement. On contacte les clubs du milieu « ordinaire » pour favoriser la rencontre avec nos publics. Il n'y a rien de mieux pour que les idées reçues de part et d'autre tombent. Le Département est également moteur sur ce sujet. Il a lancé l'année dernière la démarche « Clubs inclusifs », pour accompagner les clubs sportifs dans leur projet d'accueil de pratiquants en situation de handicap, et ainsi créer un maillage de clubs accueillants. Il porte aussi le projet RDSI (ndlr : réponse départementale pour le sport Inclusif, une convention réunissant un large panel d'acteurs), qui consiste à proposer un accompagnement 100 % personnalisé à des personnes en situation de handicap dans la pratique du sport de leur choix, quels que soient le degré et la forme de leur différence.

Les choses avancent-elles dans le bon sens dans les Hautes-Alpes ?

On compte aujourd'hui 2 clubs de sport adapté dans le département, Nouvel Envol 05 et Hautes-Alpes Sport Adapté Culture, auxquels s'ajoutent 8 clubs ordinaires, qui ont créé une ou plusieurs sections de sport adapté. La situation s'améliore donc, même s'il reste encore beaucoup à faire.

**NB : Sport adapté et handisport ne désignent pas la même pratique. Le sport adapté englobe le handicap mental et psychique ainsi que les troubles du comportement. Le handisport concerne, lui, les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel (visuel ou auditif).*

LE PLANTIVORE

ARTISAN-CUEILLEUR dans le respect de tous

Réputée pour ses créations à base de plantes sauvages haut-alpines, cette entreprise queyrassine s'astreint à une cueillette raisonnée. Son développement ne l'a pas empêchée de rester fidèle à ses engagements d'origine, notamment en faveur du respect de la biodiversité.

La notoriété des fabrications artisanales du Plantivore a depuis longtemps dépassé les frontières des Hautes-Alpes, notamment son infusion « six plantes », son best-seller depuis ses débuts. L'entreprise se distingue aussi par le nombre de médailles obtenues lors de ses 17 participations au Salon international de l'agriculture. Elle en a remporté pas moins de 5 en 2025, dont une en or pour sa liqueur de génépi. La liqueur de verveine, les confitures de fraise et d'orange amère ont reçu l'argent et celle de myrtille sauvage le bronze. En 1984, l'entreprise voit le jour à Château-Ville-Vieille, sous l'impulsion de Maurice Leroy, un des premiers à vouloir vivre de l'activité de cueillette. C'est toujours le cas, plus de quarante

ans après. « On a depuis étoffé toutes les gammes existantes – liqueurs, confitures et infusions – et créé des sirops il y a quelques années », raconte Jean-Pierre Labonde, directeur depuis onze ans.

Recevoir mais aussi donner

Malgré le développement de l'entreprise et une équipe passée de 2 à 3 personnes, l'esprit du Plantivore n'a pas changé. C'est toujours sur la cueillette sauvage que repose une part de la production, issue essentiellement du Queyras et du Guillemois, voire de Tallard pour le sureau.

« Nous cueillons ce que nous donne la nature. Il y a donc des années où nous n'avons pas certaines plantes, justifie

Jean-Pierre Labonde. En 2024, par exemple, il n'y a pas eu de mélèze à cause du printemps précoce, qui a été suivi d'un coup de froid. » L'entreprise a également comme règle de conduite de procéder à une cueillette respectueuse, en ne récoltant pas l'entièreté des pousses sur les sites visités. Le Plantivore s'est lancé dans un projet de réhabilitation de haies d'exploitations agricoles haut-alpines. « C'est bon pour les agriculteurs, car elles améliorent la qualité des sols tout en limitant les effets de l'érosion et les risques d'inondation. Pour la nature aussi, puisque nombre d'espèces animales y nichent. Et pour nous, afin de poursuivre notre activité de cueillette sauvage », conclut Jean-Pierre Labonde. Une façon de rendre à la nature ce qu'elle lui a donné. ■

Jean-Pierre Labonde dirige l'entreprise depuis onze ans.

© : Jean-Luc Armand

RALLYES ÉLECTRIQUES

ÇA ROULE POUR le lycée Paul-Héraud

Depuis plus de dix ans, Frédéric Mlynarczyk partage sa passion avec ses élèves du lycée professionnel Paul-Héraud, de Gap, qu'il accompagne sur des rallyes de régularité en véhicules électriques. Une aventure pédagogique et sportive qui conjugue formation technique et compétition automobile.

Au lycée professionnel Paul-Héraud, de Gap, les élèves en bac pro maintenance des véhicules ne se contentent pas d'apprendre la théorie en classe. Ces mécaniciens en herbe bénéficient aussi d'une expérience sur le terrain. Chaque année, 4 à 5 rallyes sont inscrits à leur programme. Accompagnés par leur professeur, Frédéric Mlynarczyk, ils endossent le rôle de copilotes et plongent au cœur de la compétition automobile.

Le tandem formation professionnelle et compétition fonctionne à merveille. « Cela leur permet de découvrir les véhicules électriques sous un autre angle et de voir leur fonctionnement en situation réelle », explique l'enseignant, lui-même ancien copilote et, aujourd'hui, pilote régulièrement classé sur les podiums.

Familiarisés avec les technologies de pointe

L'engagement du lycée dans ces compétitions a débuté en 2012, à l'époque avec des véhicules hybrides, avant de passer au 100 % électrique. En 2015, l'équipe s'était distinguée en terminant troisième du e-Monte-Carlo avec une Tesla, sur 84 concurrents.

Ces rallyes constituent une formidable opportunité pour les élèves de se familiariser avec les technologies de pointe. Les véhicules, prêtés par des concessionnaires locaux, sont souvent des modèles récents, leur permettant de se confronter directement aux nouvelles motorisations électriques.



© : Thierry Mouchet

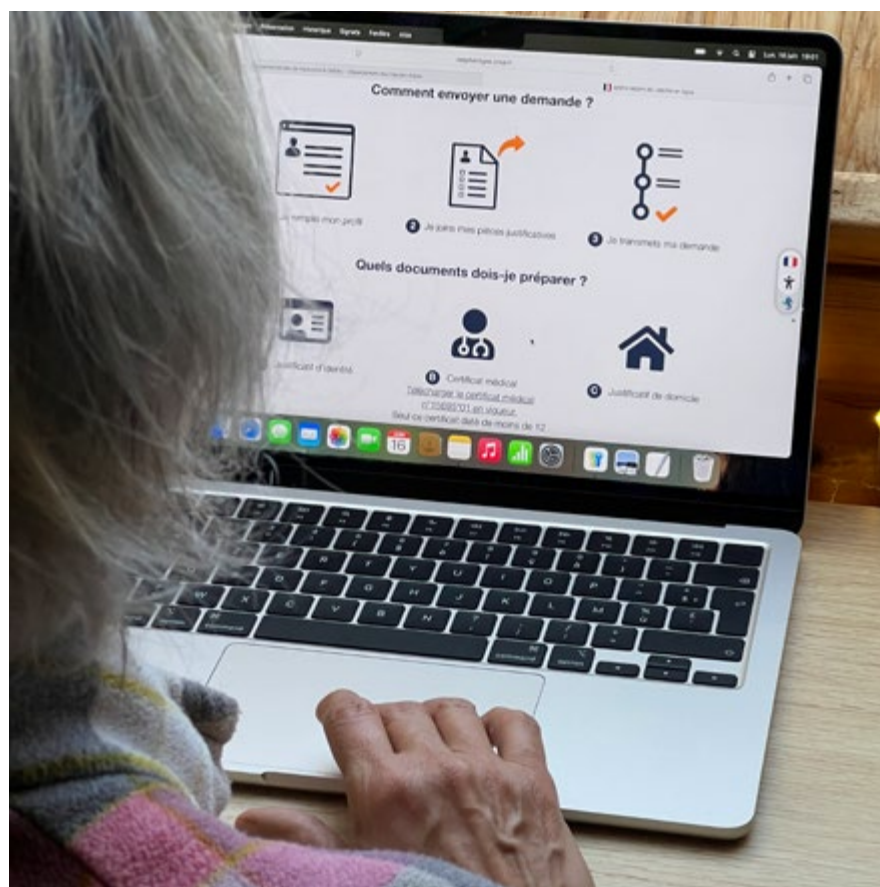
Grâce aux rallyes, les élèves de Frédéric Mlynarczyk ont vécu une expérience mémorable, suscitant chez eux de véritables vocations.

L'impact de ce projet ne se limite pas au lycée. Plusieurs anciens élèves ont trouvé leur voie dans le monde de la compétition automobile, que ce soit en rallye ou en circuit. « Certains ont intégré des écuries de championnat du monde, d'autres travaillent dans des ateliers de maintenance », se félicite Frédéric Mlynarczyk. Cette année encore, le palmarès est

impressionnant. Lors du rallye de Haute-Provence, à Manosque, l'équipage du lycée a remporté la victoire dans sa catégorie en véhicule moderne régularité sportive (VMRS), terminant second au classement général, sur 35 voitures engagées. D'autres épreuves attendent les élèves en 2025, comme le rallye du Castellet en décembre, où l'équipe du lycée a déjà triomphé à trois reprises. ■

DÉMARCHES EN LIGNE

LA MDPH à l'ère du numérique



Le site donne plus de liberté aux usagers qui remplissent leur dossier à leur rythme.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Maison départementale des personnes handicapées des Hautes-Alpes, basée à Gap, est interconnectée à la plate-forme nationale de dépôt des dossiers en ligne. Une évolution majeure, qui améliore l'accompagnement des usagers et facilite leurs démarches.

La Maison départementale des personnes handicapées des Hautes-Alpes (MDPH) évolue pour faciliter les démarches des usagers. Installée à Gap, la MDPH est intégrée à la Maison départementale de l'autonomie et a pour mission d'évaluer les besoins des personnes en situation de handicap, enfants comme adultes, afin d'ouvrir les droits adaptés. Depuis le début de l'année, son site internet est interconnecté à la plat-forme nationale

de dépôts des dossiers en ligne. Dès 2022, une version en ligne permettait déjà le dépôt des dossiers, mais les agents devaient ensuite ressaisir manuellement les données dans le logiciel « métier ». Les informations déposées en ligne sont directement intégrées dans la base de données de la MDPH. Ce changement entraîne un véritable gain de temps pour les équipes de la MDPH, mais il présente aussi l'intérêt d'éviter les erreurs de saisie et allège

globalement la charge administrative. Le nombre de dossiers déposés en ligne est en progression constante depuis 2022. Cette année-là, 282 dossiers avaient été enregistrés en ligne, contre 427 en 2023. En 2024, la MDPH a comptabilisé 559 dépôts, soit près de 13,5 % des demandes reçues. Elle compte dépasser les 600 en 2025.

Finis les délais postaux !

Les démarches sont simples : les usagers se rendent sur le site de leur MDPH, sont redirigés vers la plate-forme nationale, créent un compte (éventuellement *via* FranceConnect), remplissent leur dossier et peuvent en suivre l'avancement en temps réel. Fini les délais postaux : dès l'envoi, le dépôt est confirmé, et la décision, une fois prise, est immédiatement consultable. Le numérique offre également plus de liberté pour les usagers, qui remplissent leur dossier à leur rythme, parfois plus facilement que sur papier.

Les jeunes générations sont de plus en plus à l'aise avec cet outil. Pour autant, le format papier reste proposé aux publics éloignés du numérique. Prochaine étape, une refonte de l'ergonomie de la plate-forme est prévue dans les mois à venir, pour rendre le parcours encore plus fluide et accessible. Une évolution dans l'air du temps, au service d'un accès simplifié aux droits. ■

Flashez le code pour en savoir plus :



AMÉNAGEMENTS

LES VOIES RÉSERVÉES aux vélos s'allongent

Le Département mène une politique volontariste en matière de mobilités douces, afin de développer la pratique du vélo. Il s'est engagé à construire 100 kilomètres de bandes cyclables et de chaussées à voie centrale banalisée sur une mandature. Un objectif qui est en passe d'être atteint.

Le dispositif le plus utilisé dans les Hautes-Alpes est la bande cyclable (ici la RD 937 en direction du col du Festre).

Dans les Hautes-Alpes, la mobilité douce a dépassé depuis longtemps le stade de la bonne intention. La réalisation d'infrastructures cyclables est l'un des éléments moteurs de la politique menée par le Département pour encourager les alternatives à la voiture individuelle et développer la pratique du cyclotourisme.

Un projet ambitieux, inscrit dans le Schéma directeur des aménagements cyclables (Sdac) voté en février 2024. Ainsi, sur le mandat en cours, le Département a acté la réalisation de 100 kilomètres de voies dédiées à la pratique du vélo. Deux grandes orientations portent cette action : d'abord, la volonté de développer l'usage des mobilités douces au quotidien pour les liaisons inférieures

à 15 kilomètres, dans une perspective d'aménagement durable. Ensuite, l'objectif d'accroître l'attractivité touristique des Hautes-Alpes, terre historique de vélo, propice à la pratique de ce sport, idéal pour découvrir la richesse des paysages et du terroir.

Trois chantiers en cours actuellement

En 2022, le Département a commencé la réalisation de ces infrastructures en privilégiant la création de « bandes cyclables », dispositif le plus représenté avec plus de 55 kilomètres déjà réalisés. De part et d'autre de la chaussée ou dans le sens montant, sur les routes de montagne, ces bandes sont réservées

aux cyclistes. La « chaussée à voie centrale banalisée » est la seconde option choisie. Sur cette voie de circulation unique, à double sens, les véhicules doivent s'écarter pour se croiser en laissant la priorité aux cyclistes.

Depuis 2022, 56 nouveaux kilomètres ont été réalisés. En 2025, 14,3 kilomètres d'aménagements supplémentaires sont prévus, notamment une quatrième phase de la montée du col du Lautaret, la poursuite de l'aménagement entre Sain-Bonnet et Aubessagne, la traversée de Guillestre et la liaison de Chorges à l'intersection de Prunières. Au total, à la fin de l'année, les Hautes-Alpes auront réalisé plus de 70 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables. ■

GLACIER BLANC

UN PATRIMOINE NATUREL à protéger

Des mesures sont régulièrement effectuées sur ce géant de glace du Parc national des Écrins. Elles permettent de collecter de précieuses données et d'alerter sur le réchauffement climatique, particulièrement en cette année dédiée à la préservation des glaciers au niveau mondial.

Perché à 4 015 mètres d'altitude, le glacier blanc est la plus grande étendue de glace du Parc national des Écrins. Depuis l'an 2000, il fait l'objet d'un suivi annuel particulier – on parle de « bilan de masse » dans le jargon – pour calculer la différence entre la quantité de neige et de glace accumulée pendant l'hiver et leur perte au cours de l'été.

« En près d'un quart de siècle, il a perdu presque 21 mètres d'eau, constate Julien Charron, chargé de mission activités de pleine nature et glaciers. On observe par ailleurs une accélération de la fonte sur les dix dernières années comparées à la période 2004-2014 ». Également guide de haute montagne, il chapeaute l'équipe de dix agents assurant mesures et prises de vue photographiques du front d'une vingtaine de glaciers. Là encore, les résultats sont alarmants. Plus de soixante autres glaciers ont disparu depuis 1980, divisant par deux la surface de glace présente. Et le constat est le même pour tous les glaciers du monde.

Sensibiliser le grand public

Afin de sensibiliser le grand public, les Nations unies ont placé l'année 2025 sous le signe de la préservation de ces colosses de glace. Une dynamique dans laquelle s'inscrit le Parc national des Écrins, avec une programmation spéciale pour



© : Parc national des Écrins - Mireille Coulon

Le suivi du glacier a mis en lumière sa fonte accélérée.

comprendre le rôle crucial qu'ils jouent pour les écosystèmes. « Ce sont des ressources en eau très importantes. Ils sont aussi précieux pour soutenir les parois rocheuses des vallées et maintenir le permafrost (ndlr : sol gelé en permanence) en bon état », précise Julien Charron. Les protéger est donc essentiel pour notre avenir.

Le Parc propose tout l'été des conférences et « apéro-glacier ». Les plus belles photos des glaciers des Écrins sont exposées jusqu'à fin

septembre au point d'information du Parc au Monétier-les-Bains. Un livret dédié aux glaciers est à retrouver dans les maisons du Parc et une formation a été proposée aux accompagnateurs en montagne, guides, hébergeurs, etc., bénéficiaires de la marque « Esprit parc national ». ■

www.ecrins-parcnational.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA SECONDE VIE des matériaux du bâtiment

Plutôt que de les jeter ou de les incinérer, la plateforme de réemploi La Miraille valorise les matériaux qui proviennent des chantiers du bâtiment. Ils sont triés dans son atelier et remis en vente. Un geste écoresponsable, bon pour la planète et l'économie locale.

Rien ne se perd, tout se transforme. L'adage est appliqué à la lettre par la plateforme de réemploi des matériaux La Miraille, à L'Argentière-la-Bessée. Opérationnelle depuis octobre 2020, elle offre une alternative à la déchetterie pour de nombreux matériaux issus du secteur du bâtiment : fenêtres, carrelage, isolants, sanitaires, briques, tuyaux PVC, quincaillerie, etc. (la liste complète est à retrouver sur leur site internet).

« Particuliers et entreprises peuvent les déposer directement à notre local. Nous les collectons sinon gratuitement sur tout le territoire du nord des Hautes-Alpes et nous proposons aussi des prestations de dépose sélective et de déconstruction », détaille Carine Haag, coordinatrice de la ressourcerie La Miraille.

Une équipe de douze salariés

L'association Environnement et solidarité a été à l'initiative de la plateforme et continue de porter le projet.

L'équipe, composée notamment de douze salariés en insertion et de deux encadrants techniques, se charge ensuite de conditionner et préparer au réemploi tous les éléments récupérés avant de les mettre à la vente à des prix

solidaires. En 2024, elle a recueilli 140 tonnes de matériaux, dont 92 % ont été valorisés. La plateforme s'attend à développer encore ses activités en 2025, grâce à l'acquisition de nouvelles machines et à la mutualisation d'espaces de stockage avec des partenaires. ■



11, rue de la Série E
ZA des Sablonnières

Dépôt des dons et vente de
matériaux jeudi et vendredi, de
9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

www.lamiraille.org



Gaëlle Moreau,
conseillère départementale

Vos élus



Rémi Roux,
conseiller départemental

SPORT SANTÉ ÉCRINS

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ dès la rentrée



Depuis près de 20 ans, l'association Sport Santé Écrins s'évertue à rendre l'activité physique accessible à tous. Différentes activités sont dispensées chaque semaine le matin et en fin de journée : bodyzen, step, gym douce et dynamique, pilates, stretching, marche nordique et mix training. Une liste qui va encore s'étoffer : « Dès la rentrée de septembre, du yoga sera proposé sur le temps du déjeuner », annonce Patricia Randou, la trésorière de l'association. Une nouveauté qui répond aux attentes des 145 adhérents – un chiffre en hausse d'année en année – désireux de profiter d'un cours pendant la pause méridienne. ■

Renseignements :
06 25 88 63 14

PROGRAMMATION

LES BELLES PAGES

de l'été haut-alpin



© : Pierre Salomé

Du Muséum départemental au château de Montmaur, en passant par les Archives départementales et le réseau des bibliothèques, la programmation culturelle estivale des Hautes-Alpes va faire rimer culture, poésie et proximité.

La programmation culturelle estivale dans les Hautes-Alpes sera une fois encore éclectique et destinée à tous les publics, avec une place d'honneur dédiée au livre cette année. Elle s'illustre d'abord dans le Champsaur, avec la déclinaison locale du festival « Partir en livre 2025 », organisé par le Centre national du livre avec le soutien de la bibliothèque départementale. Ce rendez-vous gratuit a pour but de promouvoir le

plaisir de la lecture auprès des plus jeunes. En juillet, les ouvrages vont donc sortir des étagères pour devenir des objets de partage. La médiathèque de Saint-Bonnet porte cette onzième édition sur le thème « Les animaux et nous ». Elle élargira cet été sa zone d'influence, tant sur le plan géographique qu'en matière de publics ciblés. Les médiathèques d'Ancelle, Chabottes, Saint-Jean-Saint-Nicolas et Saint-Firmin

participent aussi à l'événement, en partenariat avec des centres de loisirs, des associations ou encore le parc des Écrins. Au programme, plusieurs expositions, dont une, entre autres, sur le loup, à Chabottes. Le spectacle « Cap sur les étoiles », de Marie-Pierre Hoareau, tournera sur le territoire, tout comme le « Bouquet de contes », d'Ernest Afriyie.

« Figures libres, quoi qu'on en lise »

Autres rendez-vous autour des livres, les « Figures libres, quoi qu'on en lise », de la bibliothèque de



© : Œuvre de l'artiste He Yifu

De nombreux événements culturels rythmeront cette période estivale dans tout le département.

Valdoule et les « Transats littéraires », de Savines-le-Lac. Ces moments de détente musicaux et littéraires seront organisés du 15 juillet au 19 août sur la terrasse aménagée de la médiathèque. Le groupe de musiciens Heaven's Sound est attendu sur place en compagnie du conteur Olivier Joly et de l'auteur Émilien du Pouzenc. Les « Figures libres », sur le thème de la liberté de la femme, proposeront 4 animations du 10 juillet au 31 août, ainsi que des cours de yoga, des ateliers créatifs, une conférence sur une figure locale représentative du combat des femmes pour l'égalité des droits.

Du côté du château de Montmaur, l'exposition « À (h)auteur d'enfant », autre temps fort de l'été haut-alpin, se déroulera jusqu'au 31 août. Les installations venues du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble feront étape dans le Buëch pour raconter aux plus jeunes la Seconde Guerre mondiale. Quatre auteurs et illustrateurs ont été invités pour habiller les murs et les espaces avec leurs créations. Pour ramener le récit au plus près du territoire, un film sur la Résistance dans les Hautes-Alpes sera diffusé. En même temps, la sculptrice, poète et dessinatrice Barbara Fougnon

présentera ses œuvres dans les jardins du château, lui-même ouvert aux visites guidées tout l'été. Les mercredis seront consacrés aux ateliers pratiques en famille. Comme chaque année, une scène musicale aux accents jazz et musiques du monde sera installée tous les vendredis soir.

Expositions aux Archives et au Muséum

Les Archives départementales proposent, quant à elles, plusieurs expositions. Jusqu'au 5 septembre, le Musée du Protestantisme dauphinois leur prêtera 25 panneaux racontant l'histoire de l'exode, en Algérie, des derniers Vaudois des Alpes françaises. Une autre exposition, enrichie de QR Code pour un parcours numérique, décrira les différents modes de construction des vallées haut-alpines. Elle permettra aux visiteurs de mieux comprendre les différents types d'habitats montagnards. Enfin, du côté de Mont-Dauphin, l'association Les Amis de l'arbre à l'ouvrage, portée par des artisans du bois, détaillera les techniques du bois et l'art du charpentier au XVIII^e siècle. L'exposition sera ouverte tout l'été au cœur du village fortifié.

Enfin, le Muséum départemental célébrera l'été avec deux expositions : « Mélange des genres », dans laquelle le récent accrochage de ses collections de peintures proposera un nouveau regard sur une sélection de paysages, portraits et natures mortes, et sera l'occasion de découvrir la *Vue de Saint-Bonnet-en-Champsaur*, de Charles Bertier, œuvre récemment acquise par le musée.

La seconde exposition présentera les 41 œuvres de l'artiste chinois He Yifu, offertes par sa veuve en témoignage de son amour pour les Alpes, et une sélection de 27 dessins peints à l'encre de Chine sur papier de riz. ■

Châteauroux-les-Alpes

Travaux d'urgence post intempéries de 2023

Lors des intempéries exceptionnelles de décembre 2023, Châteauroux a subi d'importants dégâts sur son réseau de voirie. La commune a engagé des travaux pour sécuriser en urgence les secteurs les plus fragilisés. Cependant, avec des ouvrages durablement affectés, les besoins restaient importants pour assurer une remise en état complète et durable. Le Département a reconnu la gravité de la situation et a soutenu les travaux engagés en signe de solidarité territoriale.



Budget (première phase) : 43 672 € HT
Subvention du Département : 13 101 €

Monêtier-les-Bains

Aménagement du pont de l'Alpe

Le site naturel du pont de l'Alpe est le point de départ de nombreuses randonnées. Une centaine de véhicules stationnaient parfois le long de la RD 1091 alors que le seul parking ne permettait d'en accueillir qu'une dizaine. Une première phase de travaux a permis d'améliorer l'accueil des promeneurs avec la création d'un sentier pédagogique au départ du pont et l'installation de sanitaires neufs. La seconde phase a porté sur la création de zones de stationnement adaptées à la fréquentation et sur l'aménagement de cheminements piétons sécurisés entre les aires de stationnement et les départs de randonnée.

Budget : 380 000 € HT
Subvention du Département : 37 492 €

Espinasses

Création d'un pôle santé

La création d'un pôle santé pluridisciplinaire est un projet structurant qui répond à un double enjeu : un meilleur accès aux soins pour à la population et des locaux adaptés aux professionnels de santé exerçant dans la commune. Le projet prévoit l'aménagement d'un bâtiment existant pour créer 10 cabinets médicaux accessibles de plain-pied. Ce regroupement permettra un exercice coordonné des soins et une meilleure qualité du suivi des patients. Il renforcera l'attractivité d'Espinasses, facilitera l'installation de nouveaux praticiens et bénéficiera aux habitants des communes voisines.



Budget : 1 202 100 € HT
Subvention du Département : 120 210 €

Vars

Modernisation de la piscine

Après 50 ans d'exploitation, la piscine de Vars était vétuste et ne répondait plus aux attentes de la clientèle. Cet équipement est indispensable à l'attractivité de la station dans un contexte concurrentiel fort. Le projet est de construire un nouveau bâtiment comprenant un accueil, des vestiaires et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les plages et le bassin seront rénovés et un espace de jeux d'eau pour enfants ajouté. Jusqu'à présent ouvert uniquement en été, le futur équipement pourra être exploité en hiver pour diversifier les activités hors ski.



Budget : 2 350 000 € HT
Subvention du Département : 295 020 €

Saint-Laurent-du-Cros

Réalisation de réseaux humides

Après la mise en service du réseau de transfert des eaux usées et de la station d'épuration, les hameaux du Cros et de Saint-Laurent ont engagé la réhabilitation et l'extension de leur réseau d'assainissement pour améliorer la collecte et le traitement des eaux usées. Le réseau d'eaux pluviales va prévenir les risques d'inondation et le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable garantira la qualité de l'eau. Des aménagements sont également prévus pour la défense incendie. Enfin des filtres plantés de roseaux permettront une préépuration naturelle.



Budget : 685 760 € HT
Subvention du Département : 134 015 €

L'Épine

Réhabilitation d'un logement communal

La commune a réhabilité un bâtiment communal ancien, jusque-là divisé entre les locaux de la mairie et un logement T2. Le nouveau T4 unique sera proposé à une famille avec 2 enfants pour favoriser l'installation de nouveaux habitants et contribuer au maintien de l'école élémentaire. Les installations électriques et sanitaires ont été mises aux normes, des matériaux durables utilisés pour l'isolation. Une ventilation performante, un poêle à granulés et un plancher chauffant électrique ont été installés et le confort acoustique amélioré. Ce projet s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine et de renforcement de l'attractivité résidentielle de la commune.

Budget : 178 900 € HT
Subvention du Département : 50 000 €

Groupe de la majorité départementale

Dans les Hautes-Alpes, le handicap ne doit plus être vu comme une différence qui isole, mais comme une richesse qui nous rassemble. Trop souvent, les personnes en situation de handicap font face à des obstacles invisibles : regards fuyants, accès restreints, opportunités limitées... Pourtant, elles sont pleinement citoyennes, actrices de notre territoire.

Environ 14 900 Haut-Alpins sont reconnus en situation de handicap. Chaque année, la Maison départementale de l'autonomie traite près de 9 000 demandes. Près de 1 200 enfants sont accompagnés par un AESH, et plus de 1 800 adultes bénéficient d'une orientation professionnelle adaptée.

Le Département mène une politique ambitieuse pour garantir à chacun l'accès aux droits, à l'autonomie et à la citoyenneté. Cet engagement est porté avec force par Ginette Mostachi, vice-présidente en charge des solidarités, et Evelyne Colonna, conseillère départementale déléguée au handicap, qui œuvrent pour une société plus inclusive.

En février dernier, trois journées de sensibilisation ont été organisées à l'hôtel du Département pour célébrer les 20 ans de la loi « handicap » de 2005. Ateliers, témoignages et conférences ont permis de mesurer le chemin parcouru... et celui qui reste à parcourir.

L'accessibilité, dans nos villages comme en montagne, doit devenir une évidence. Alors que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 se préparent dans notre département, inspirons-nous de ces athlètes qui repoussent les limites. L'inclusion n'est pas un effort ponctuel, mais un engagement quotidien.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Les Jeux olympiques d'hiver 2030 représentent une opportunité pour faire rayonner nos territoires et moderniser nos infrastructures. Mais pour être à la hauteur, cet élan doit concerner l'ensemble de notre département. Les Jeux olympiques vont concerner surtout le nord du département. Or, le sud des Hautes-Alpes et la vallée du Buëch ont, eux aussi, besoin de reconnaissance, d'attention et de moyens. Ces territoires, plus ruraux, souffrent de carences persistantes : en mobilité, en santé, en logement, en services publics et en emploi.

Le rendez-vous olympique doit donc être l'occasion d'un rééquilibrage territorial. Il ne s'agit pas d'opposer un territoire à un autre, mais de rappeler qu'une dynamique gagnante ne peut s'enraciner que si elle est partagée par tous. L'héritage olympique ne doit pas s'arrêter aux frontières des stations : il doit permettre de faire naître des projets du Briançonnais jusqu'au Buëch.

Par ailleurs, l'engouement de cette aventure olympique ne doit pas faire oublier au Département les missions qui sont dans ses attributions premières, quels que soient les territoires, notamment la modernisation d'infrastructures dont il a la charge : collèges, routes, Maisons des solidarités, ainsi que les missions de solidarité.

Notre groupe sera vigilant quant à ce rééquilibrage territorial. Nous voulons que chaque Haut-Alpin, où qu'il vive, se sente pleinement concerné et bénéficiaire des investissements à venir en lien avec les Jeux olympiques. Cette compétition doit laisser une empreinte durable pour tout le département et offrir une perspective de progrès partagée, plus particulièrement pour les jeunes générations pour qui le sport doit être synonyme de fraternité et de dépassement de soi.

Gérard Nicolas,
président



Par ici les bons moments !



PATRIMOINE HAUTES-ALPES



Téléchargez l'appli !  




Hautes-Alpes
le département